



NON à la privatisation du CHUV !

Le 28 août 2018, le PLR a déposé une initiative parlementaire demandant que le Centre hospitalier universitaire vaudois (CHUV) soit transformé en « établissement autonome de droit public ». Aujourd'hui, le CHUV est un service du Département de la santé et de l'action sociale (DSAS) de l'État de Vaud. La transformation en établissement autonome aurait pour conséquence la sortie du CHUV ainsi que de ses collaboratrices et collaborateurs de la structure institutionnelle de l'État de Vaud et, *de facto*, sa privatisation. Selon le PLR, cette réforme « donnerait au CHUV les capacités de maîtriser au mieux ses coûts et ses ressources et garantirait la transparence nécessaire au niveau de la prise de décisions, notamment vis-à-vis des autres établissements hospitaliers privés du canton¹. » Le Parti socialiste vaudois s'oppose fermement à cette vision pour les raisons suivantes :

1. L'initiative du PLR n'est qu'une velléité à peine déguisée de soumettre le CHUV à la loi du marché, ce qui aura pour conséquence la quête de rentabilité à tout prix. Cela va à l'encontre des intérêts des patient-e-s, du personnel ainsi que de la vocation scientifique du CHUV. De nombreux services, dont certains de pointe comme, par exemple, les soins intensifs en pédiatrie, seront remis en cause faute d'investissement suffisants.
2. Pour des raisons d'économies, le développement nécessaire des infrastructures hospitalières répondant à l'évolution démographique (illustré en ce moment par l'Hôpital des Enfants, la transformation de Cery, Agora ou les nouveaux blocs opératoires) sera mis en danger.
3. Le conseil d'administration en tant qu'organe de direction constitue non seulement un échelon hiérarchique supplémentaire, mais également un surcoût important par rapport au fonctionnement actuel.
4. La logique de marché n'est pas compatible avec missions spécifiques de santé publique au service des Vaudoises et Vaudois, dont la psychiatrie. Le CHUV a en effet une mission particulière en tant qu'hôpital universitaire et de dernier recours pour toutes les situations complexes, ce qui le distingue des hôpitaux régionaux et autres acteurs de la santé.
5. Dans de nombreux cantons, l'autonomisation des hôpitaux publics s'est soldée par une pression accrue sur les conditions de travail du personnel ainsi qu'une perte de contrôle démocratique sur l'institution.

Au vu des éléments précités, le Parti socialiste vaudois

- S'oppose fermement à toute tentative de privatisation du CHUV
- Mènera tous les combats nécessaires, y compris devant le peuple, pour éviter la transformation du CHUV en établissement autonome de droit public

¹ Communiqué de presse du PLR vaudois du 28 août 2018.

- Rappelle que toute réforme du CHUV doit tenir compte des intérêts des patient-e-s, du personnel et de l'excellence scientifique du CHUV.